

BILAN 2009

⇒ **2009 fût une année difficile pour les artisans puisqu'ils ont été frappés par la crise économique:**

En moyenne:

- 1 entreprise sur 4 a été touchée.
- La baisse d'activité a varié de – 10 à - 30 % selon les secteurs (-10 % pour l'alimentation, - 30 % pour l'artisanat de production, la baisse dans le bâtiment et les services se situant entre les deux).
- L'emploi a toutefois été maintenu.

Les services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat se sont mobilisés pour trouver les meilleures réponses aux difficultés rencontrées (4 enquêtes de conjoncture, médiation, intervention auprès des banques, accompagnement emploi)

⇒ **Année difficile, renforcée par l'arrivée de l'auto-entrepreneur qui génère une concurrence déloyale** (il y a eu en 2009, plus de créations d'auto-entrepreneurs dans les métiers de l'artisanat : 441 que de créations d'entreprises artisanales : 320)

⇒ **Cependant:**

- L'investissement dans l'artisanat s'est maintenu à un niveau satisfaisant et l'aide incitative du conseil général y est très certainement pour quelque chose : 143 dossiers aidés, représentant 10 millions € d'investissement, 1,2 millions d'aides attribuées et la création de 110 emplois. Dans une période difficile, le plan de développement de l'artisanat prend toute sa signification et doit être poursuivi.
- Les artisans ont continué de recruter des apprentis.
- Les artisans se sont formés davantage que les années précédentes.

⇒ **2009 a été aussi une année de travaux de réflexion:**

- Le schéma organisationnel du futur pôle interconsulaire a été validé par la Chambre Economique et les instances des Chambres: le dossier est actuellement suspendu mais non abandonné et lié à la réforme des Chambres Consulaires.
- La réforme des Chambres Consulaires a suscité débat: Ce sujet majeur a pris du retard. Le texte qui devait être voté à l'automne 2009 le sera probablement au cours de ce premier semestre.

VŒUX 2010

⇒ **D'une façon générale, pour le contexte économique et financier :**

- Souhaiter que les conséquences négatives de la mondialisation à la course au profit maximum soient comprises des dirigeants mondiaux.
- Souhaiter que les entreprises artisanales ne prennent en aval le choc qu'a subi l'industrie en 2009.
- Souhaiter que la machine économique reparte avec des prix au plus juste (cf prix grande distribution)
- Souhaiter que l'économie de proximité devienne la référence dans toutes les orientations politiques, économiques et sociales.

⇒ **Bonne nouvelle pour les auto-entrepreneurs:**

Devraient être traités en avril prochain comme les artisans: justifier d'une qualification professionnelle, être immatriculé au répertoire des métiers.

⇒ **La taxe professionnelle:**

Remplacée par la CET (Contribution économique territoriale) devrait être bénéfique pour les petites entreprises.

⇒ **La création de l'EIRL (Entreprise individuelle à responsabilité limitée):**

Décision historique, attendue depuis 20 ans. Va permettre de limiter les risques personnels des entrepreneurs et relancera la création d'entreprises. (Echec de l'EURL, car le statut restait celui d'une société). Le texte de loi est présenté ce mercredi en conseil des ministres.

⇒ **Le développement de l'apprentissage:**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat en phase avec les objectifs du ministre WAUQUIEZ qu'un jeune sur 5 soit en apprentissage à l'horizon 2015.

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat:

- 2010 sera l'année du bilan de la mandature, car les élections de novembre 2009 reportées devraient se tenir le 13 octobre. Les élus sortant n'auront pas à rougir de leur bilan, car la quasi-totalité des actions prévues pour le mandat ont été réalisées.
- Les élections à venir n'arrêtent heureusement pas l'activité de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat; plusieurs actions nouvelles sont mises en œuvre:
- Une sur le site de Givet, pour accompagner une dizaine d'entreprises artisanales de production dans l'amélioration de leur organisation et de la productivité, action habituellement réservée aux plus grandes entreprises.
- L'autre relative au développement durable: la Chambre de Métiers et de l'Artisanat s'est impliquée en 2009 comme partenaire du pôle Energies Renouvelables créé à l'initiative de Monsieur le Préfet. Le bureau de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat souhaite aller plus loin en structurant une action au profit des artisans: les enjeux sont énormes et des marchés nouveaux s'ouvrent pour les artisans.
- Par ailleurs, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat se préparent à la réforme des Chambres Consulaires dont on sait qu'une dose de régionalisation sera incontournable au nouveau fonctionnement des Chambres de Métiers et de l'Artisanat: déjà 2010, le financement de l'animation économique sera régionalisé.
- Enfin un projet régional ambitieux devrait aboutir en 2010: la création d'une université Régionale des Métiers. Cette Université, qui ne sera pas une structure physique supplémentaire, sera un outil d'accompagnement des entreprises artisanales dans la gestion des emplois et des compétences. Elle sera le cadre régional de l'organisation de l'offre de formation du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

**MEILLEURS VŒUX 2010 :
SANTÉ, REUSSITE, et PROSPERITE**